

COMMUNIQUÉ

Les actuaires du Canada demandent aux premiers ministres d'inscrire les régimes de retraite à l'ordre du jour de la rencontre du 10 novembre

Le 29 octobre 2008, Ottawa – Les actuaires du Canada demandent aux gouvernements fédéral et provinciaux d'agir afin de soutenir l'avenir financier de millions de Canadiens et de fournir un allègement quant à de sérieux problèmes qui se sont manifestés depuis la baisse économique qui sévit actuellement à l'échelle mondiale.

Les actuaires demeurent préoccupés par la sécurité des prestations versées aux retraités actuels et futurs, notamment à ceux dont les régimes de retraite feront l'objet d'une évaluation actuarielle vers la fin de l'année. L'ensemble des actifs de certains régimes de retraite a diminué de manière significative suite aux problèmes économiques à l'échelle mondiale, et la survie de ces régimes pourrait se voir compromise à moins que les gouvernements n'interviennent avec un plan d'allègement à court terme. Leur avenir est compromis parce que certains promoteurs de régimes ne peuvent pas se permettre les augmentations de coût.

James Murta, président sortant de l'Institut canadien des actuaires, énonce que : [traduction] « Les gouvernements fournissent de l'assistance à de nombreuses institutions financières qui vivent des difficultés. Les régimes de retraite importent beaucoup aux yeux du public et nous croyons que les gouvernements doivent inscrire cette question à leur liste de priorités. Les gouvernements peuvent prendre les mesures nécessaires afin d'augmenter la sécurité des régimes de retraite. En raison des restrictions de crédit, les promoteurs de régimes de retraite qui doivent emprunter des fonds afin de satisfaire aux exigences de provisionnement de leurs régimes qui sont imposées par la loi constateront peut-être que le marché n'offre aucun prêteur. »

De plus, M. Murta a affirmé que : [traduction] « Les gouvernements doivent intervenir. Par exemple, ils pourraient garantir des lettres de crédit, lesquelles pourraient être utilisées par les promoteurs afin de satisfaire à ces exigences. Voilà qui pourrait être très utile. »

Les actuaires du Canada demandent deux choses aux gouvernements. La première est d'inscrire les questions relatives aux régimes de retraite à l'ordre du jour des rencontres des premiers ministres, le 10 novembre prochain. Ceci leur donnerait l'occasion d'adresser les problèmes à court terme. En ce qui concerne le moyen à long terme, nous croyons qu'un sommet national sur la réforme des pensions, auquel assisteraient tous les ministres dont le portefeuille comprend la réglementation des régimes de retraite, devrait être tenu au début de 2009. M. Murta a affirmé que : [traduction] « L'Institut, des groupes de retraités et de promoteurs de régimes de retraite ont appuyé ce concept, et nous croyons que ce genre de rencontre a énormément de potentiel en fait d'introduire un changement positif et de longue durée à l'environnement des régimes de retraite et de l'épargne pour la retraite. »

Pour obtenir des renseignements supplémentaires : Les Dandridge, (613) 236-8196, poste 114

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres. Les actuaires font appel à leurs connaissances spécialisées des mathématiques de la finance, des statistiques et de la théorie du risque pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les régimes de retraite, les organismes de réglementation gouvernementaux, les sociétés d'assurances (assurance-vie et assurances IARD), les programmes sociaux et les particuliers.

actuaire.ca